

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00232 Numéro SIREN : 835 128 729 Nom ou dénomination : A LA PAGODE D'OR
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/004075

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/004075**
n°de gestion : **2018B00232**
n°SIREN : **835 128 729 RCS Vienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 07/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A LA PAGODE D'OR - Société par actions simplifiée
25 rue de la Charité 38200 Vienne -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



725275

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise SASU A LA PAGODE D'OR					Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 25 RUE DE LA CHARITE 38200 VIENNE										
SIREN 8 3 5 1 2 8 7 2 9										
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2					Durée de l'exercice précédent* 1 1					
					Exercice N clos le 3 1 1 2 0 1 9					
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles Fonds commercial *				010	19 000		012	19 000	
	Autres *				014			016		
	Immobilisations corporelles *				028	1 000		030	369	
	Immobilisations financières * (1)				040	580		042	580	
	Total I (5)				044	20 580		048	369	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *				050	160		052	160
		Marchandises *				060			062	
	Avances et acomptes versés sur commandes				064			066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *				068	472		070	472
		Autres* (3)				072			074	
	Valeurs mobilières de placement				080			082		
	Disponibilités				084	3 236		086	3 236	
Charges constatées d'avance*				092			094			
Total II				096	3 868		098	3 868		
Total général (I + II)					110	24 448		112	369	
PASSIF									Exercice N I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120				1 000	
	Écarts de réévaluation				124					
	Réserve légale				126				100	
	Réserves réglementées*				130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)				132					
	Report à nouveau				134				1 108	
	Résultat de l'exercice				136				4 087	
	Provisions réglementées				140					
	Total I				142				6 295	
Provisions pour risques et charges										
Total II				154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166				1 891	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 5 767)				172				15 893	
	Produits constatés d'avance				174					
Total III				176				17 785		
Total général (I + II + III)					180				24 079	
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A LA PAGODE D'OR

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

3 1 1 2 0 9

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	55 256	
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services*	217		218		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	2 145	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	57 402	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	2 644	
	Variation de stock (marchandises)*				236	321	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	12 307	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	(160)	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	16 937	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	188	
	Rémunérations du personnel*				250	15 586	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	4 505	
	Dotations aux amortissements*				254	200	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges		259		262		
			260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	52 527	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	4 875	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI)					300	57	
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	731	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	4 087	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2		312	4 087	314	
Régime d'impôt	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles*		322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	731			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés		247		330	57	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997				
	Entreprises nouvelles (44 sexes)		986		ZFU-TE (44 octies et octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 sexes)		981		JEI (44 sexes A)	989	
	ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44 quinquies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990	
	ZFANG (44 quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
	Créanc report en arrière du déficit		346		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	
	Dont divers				Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)		643		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)		644		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	
	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite		641				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	4 875	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	4 875	372

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise SASU A LA PAGODE D'OR

[illegible]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise SASU A LA PAGODE D'OR

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SASU A LA PAGODE D'OR										Néant ☐				
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400	19 000		402			404			406	19 000	
		Autres	410			412			414			416		
Immobilisations corporelles	Terrains		420			422			424			426		
	Constructions		430			432			434			436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440	1 000		442			444			446	1 000	
	Installations générales agencements divers		450			452			454			456		
	Matériel de transport		460			462			464			466		
	Autres immobilisations corporelles		470			472			474			476		
	Immobilisations financières		480	580		482			484			486	580	
TOTAL			490	20 580		492			494			496	20 580	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Immobilisations incorporelles			500			502			504			506		
Immobilisations corporelles	Terrains		510			512			514			516		
	Constructions		520			522			524			526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530	1 69		532	200		534			536	369	
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540			542			544			546		
	Matériel de transport		550			552			554			556		
	Autres immobilisations corporelles		560			562			564			566		
TOTAL			570	1 69		572	200		574			576	369	
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS. 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2		3		4		5					
		6	7		8		9		10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
	①	②	③	④	Court terme* ⑤	Long terme								
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧						
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589						
Plus-values taxables à 19% (1)					579	Régularisations		590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599						

Désignation de l'entreprise : SASU A LA PAGODE D'OR

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	381		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	5 647
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	2 541
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2020

Désignation de l'entreprise : SASU A LA PAGODE D'OR		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012019		et clos le : 31122019	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376	2	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL I		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024 du	160 au	
Date de cessation	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

SIREN 8 3 5 1 2 8 7 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A LA PAGODE D'OR

ADRESSE (voie) 25 RUE DE LA CHARITE

CODE POSTAL 38200

VILLE VIENNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique KIM YEAT Prénom(s) DARAYA
 Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 100
 Naissance : Date 09111971 N° Département 99 Commune PHNOM PENH Pays
 Adresse : N° 16 Voie RUE VICTOR HUGO
 Code Postal 38200 Commune VIENNE Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

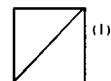
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

SIREN 8 3 5 1 2 8 7 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU A LA PAGODE D'OR

ADRESSE (voie)

25 RUE DE LA CHARITE

CODE POSTAL

38200

VILLE

VIENNE

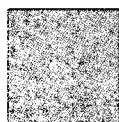
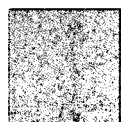
I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905
--	-----

Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

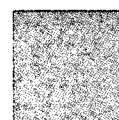
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

SASU A LA PAGODE D'OR
25 RUE DE LA CHARITE
38200 VIENNE
0153141244



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2019



Bilan Simplifié

SASU A LA PAGODE D'OR

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 17/06/20
Devise d'édition

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial	19 000		19 000	19 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 000	369	631	831
Immobilisations financières	580		580	580
ACTIF IMMOBILISÉ	20 580	369	20 211	20 411

Stocks de mat. premières et approv.	160		160	
Stocks de marchandises				321
Avances et acompt. versés sur comm.				
Créances clients et comptes rattachés	472		472	29
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	3 236		3 236	3 111
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	3 868		3 868	3 461

TOTAL GÉNÉRAL	24 448	369	24 079	23 872
----------------------	---------------	------------	---------------	---------------

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	100	
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 108	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	4 087	1 208
Provisions réglementées		
CAPITAL PROPRES	6 295	2 208

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
---	--	--

Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 891	3 688
Autres dettes	15 893	17 976
Produits constatés d'avance		
DETTES	17 784	21 664

TOTAL GÉNÉRAL	24 079	23 872
----------------------	---------------	---------------

Compte de Résultat Simplifié

SASU A LA PAGODE D'OR

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 17/06/20
Devise d'édition

RÉSULTAT COMPTABLE	Expert	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises		55 256	39 963
Production vendue de biens			
Production vendue de services			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		2 145	1 056
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		57 402	41 019

Achat de marchandises [y compris droits de douane]	2 644	1 552
Variation de stock de marchandises	321	(321)
Achats de matières premières et approvisionnements	12 307	9 654
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]	(160)	
Autres charges externes	16 937	16 886
Impôts, taxes et versements assimilés	188	280
Rémunérations du personnel	15 586	7 806
Charges sociales	4 505	3 571
Dotations aux amortissements	200	169
Dotations aux provisions		
Autres charges		2
CHARGES D'EXPLOITATION	62 527	39 596

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 875	1 421
--------------------------------	--------------	--------------

Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Charges financières		
Charges exceptionnelles	57	
Impôts sur les bénéfices	731	213

BÉNÉFICE OU PERTE	4 087	1 208
--------------------------	--------------	--------------

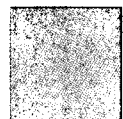
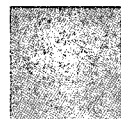
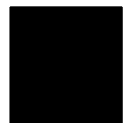
RÉSULTAT FISCAL	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles	731	
Réintégrations diverses	57	
Abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	4 875
---	--------------

Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficit antérieurs reportables		

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	4 875
---	--------------

Détail des comptes



Détail des Comptes

SASU A LA PAGODE D'OR

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 17/06/20

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 13.10

Bilan Simplifié (2033A)				
	Net 31/12/2019	Net N-1 31/12/2018	Variation	
			En valeur	En %
ACTIF				
Actif Immobilisé				
Immobilisation incorp. - Fonds commercial	19 000,00	19 000,00	0,00	
207000 FONDS COMMERCIAL	19 000,00	19 000,00		
Immobilisations corporelles	831,11	831,11	-200,00	-24,06
215400 MATERIEL INDUSTRIEL	1 000,00	1 000,00		
281540 AMORT INSTAL INDUSTRIEL	-368,89	-168,89	-200,00	-118,42
Immobilisations financières	580,32	580,32	0,00	
275000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE	580,32	580,32		
Total I	20 211,43	20 411,43	-200,00	-0,98
Actif Circulant				
Stocks mat. premières	160,40		160,40	
311000 MATIERE (OU GROUPE) A	160,40		160,40	
Stocks de marchandises		320,50	-320,50	-100,00
371000 MARCHANDISE (OU GROUPE) A		320,50	-320,50	-100,00
Clients et comptes rattachés	471,75	29,47	442,28	1500,78
411100 CLIENTS CB	471,75	29,47	442,28	1500,78
Disponibilités	3 735,86	3 110,61	625,25	20,10
512000 BANQUE	1 742,53	2 392,21	-649,68	-27,16
530000 CAISSE	1 493,33	718,40	774,93	107,87
Total II	3 868,01	3 460,58	407,43	11,77
Total général (I + II)	24 079,44	23 872,01	207,43	0,87
PASSIF				
Capitaux Propres				
Capital social ou réserves	1 000,00	1 000,00	0,00	
101000 CAPITAL	1 000,00	1 000,00		
Réserves légales	100,00		100,00	
106100 RESERVE LEGALE	100,00		100,00	
Report à nouveau	1 107,87		1 107,87	
110000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDIT)	1 107,87		1 107,87	
Resultat de l'exercice	4 086,76	1 207,87	2 878,89	238,34
TOTAL I	6 294,63	2 207,87	4 086,76	185,10
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 326,00	1 536,00	-1 700,00	-45,72
401AG ATF GESTION	1 326,00	720,00	606,00	84,17
401ATF ATF		1 536,00	-1 536,00	-100,00
401KSS KSDS		900,00	-900,00	-100,00
401LPO LA POSTE		11,60	-11,60	-100,00
401MET METRO	224,81	234,59	-9,78	-4,17
401MON AVEM MONETIQUES	91,80		91,80	
401PS PARIS STORE	248,72	286,11	-37,39	-13,07
Autres dettes	2 408,14	2 675,38	-2 082,38	-11,56
421KB KIM (KIM YEAT) BODIANA	2 408,14		2 408,14	
421KIM KIM YEAT DARAYA	2 747,76		72,38	2,71
431000 S+CURIT+ SOCIALE	805,00	447,00	358,00	80,09
437200 AG2R PREVOYANCE	243,54	117,09	126,45	107,99
437300 AG2R REUNICA RETRAITE	335,51	500,37	-164,86	-32,95
444000 ETAT IMPET SUR LES B+N+FICES	731,00	213,00	518,00	243,19
445510 TVA + D+CAISSER	2 856,00	1 643,00	1 213,00	73,83

Détail des Comptes

SASU A LA PAGODE D'OR

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 17/06/20

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 13.10

Bilan Simplifié (2033A)				
	Net 31/12/2019	Net N-1 31/12/2018	Variation	
			En valeur	En %
455000 ASSOCIES COMPTES COURANTS	5 766,53	12 380,00	-6 613,47	-53,42
TOTAL III	17 784,81	21 664,14	-3 879,33	-17,91
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	24 079,44	23 872,01	207,43	0,87

Détail des Comptes

SASU A LA PAGODE D'OR

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 17/06/20

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 13.10

Compte Résultat Simplifié (2033B)				
	Net 31/12/2019	Net N-1 31/12/2018	Variation	
			En valeur	En %
A - RÉSULTAT COMPTABLE				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	55 236,21	39 983,10	15 253,11	38,27
707100 MARCHANDISE 10 %	54 047,56	39 157,61	14 889,95	38,03
707200 MARCHANDISE 20 %	1 208,65	805,49	403,16	50,05
Autres produits	2 145,48	1 056,23	1 089,25	103,13
758000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	33,48	0,23	33,25	14456,52
791000 TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPL.	2 112,00	1 056,00	1 056,00	100,00
Total des pdts. d'expl. hors TVA (I)	57 401,69	41 019,33	16 382,36	39,94
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	7 943,81	7 592,35	1 091,43	70,31
607000 ACHATS DE MARCHANDISES	2 643,81	1 552,38	1 091,43	70,31
Variation de stock (évaluation)	320,50	-320,50	641,00	200,00
603700 VARIATION STOCKS DE MARCHANDIS	320,50	-320,50	641,00	200,00
Achats de mat. premières	12 500,51	9 737,37	2 763,14	28,38
601000 ACHATS STOCKS MAT. PREM. (FOU	12 500,51	9 737,37	2 763,14	28,38
602600 EMBALLAGES	-21,40	-12,90	-8,50	-65,89
609000 RABAIS REMISES RIST. SUR ACHAT	-172,27	-70,75	-101,52	-143,49
Variation de stock (mat. prem.)	-160,40	-160,40	-160,40	-100,00
603100 VARIAT. STOCKS MAT. PREM. ET F	-160,40	-160,40	-160,40	-100,00
Autres charges diverses	38 596,31	16 895,79	51,72	0,28
606000 ACHATS NON STOCKES DE MAT. PRE	3,87		3,87	
606100 FOURNITURES NON STOCK. EAU, +N	1 824,67	2 183,60	-358,93	-16,44
606300 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	885,83	1 127,23	-241,40	-21,42
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	4 957,44	4 030,00	927,44	23,01
613500 LOCATIONS MOBILIERES	1 595,40	606,69	988,71	162,97
614000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	1 148,24	1 030,00	118,24	11,48
615000 ENTRETIENS ET R+PARATIONS		180,00	-180,00	-100,00
615200 SUR BIENS IMMOBILIERS	45,00	572,00	-527,00	-92,13
616000 PRIMES D'ASSURANCE	1 646,74	1 178,64	468,10	39,72
622600 HONORAIRES	2 155,00	3 320,00	-1 165,00	-35,09
622700 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	119,01		119,01	
623100 ANNONCES ET INSERTIONS	298,80		298,80	
625700 RECEPTIONS		921,16	-921,16	-100,00
626000 FRAIS POSTAUX ET DE T+L+COMM.	1 501,93	1 061,87	440,06	41,44
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	754,58	617,60	136,98	22,18
628000 DIVERS		57,00	-57,00	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	53,00	53,00	53,00	100,00
631200 TAXE D'APPRENTISSAGE	53,00		53,00	
631300 PART. EMPLOY. A FORM. PROF. CO	48,11		48,11	
635400 DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIM	43,18		43,18	
635800 AUTRES DROITS	43,88	279,63	-235,75	-84,31
Rémunérations du personnel	15 586,16	7 806,00	7 780,16	99,67
641000 R+MUN+RATION DU PERSONNEL	15 586,16	7 806,00	7 780,16	99,67
Charges sociales	4 505,34	3 570,65	934,69	26,18
645000 CHARGES DE SECUR. SOC. ET PREV	4 505,34	3 570,65	934,69	26,18
Dotations aux amortissements	200,00	168,89	31,11	18,42
681120 DAP IMMOBILISATIONS CORPORELLE	200,00	168,89	31,11	18,42
Autres charges	1,90	1,90	-1,90	-100,00
658000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA		1,90	-1,90	-100,00
Total des charges d'exploitation (II)	52 526,93	39 598,46	12 928,47	32,65
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	4 874,76	1 420,87	3 453,89	243,08
PRODUITS ET CHARGES DIVERS				

Détail des Comptes

SASU A LA PAGODE D'OR

Période du 01/01/19 au 31/12/19

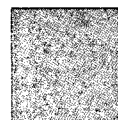
Edition du 17/06/20

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 13.10

Compte Résultat Simplifié (2033B)				
	Net 31/12/2019	Net N-1 31/12/2018	Variation	
			En valeur	En %
Charges exceptionnelles (VI)	57,00		57,00	
671200 PENALITES AMENDES FISC. & PENA	57,00		57,00	
Impôts sur les bénéfices (VII)	731,00	213,00	518,00	243,19
695000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	731,00	213,00	518,00	243,19
2 - BÉNÉFICE ou PERTE	4 086,76	1 207,87	2 878,89	238,34
B - RESULTAT FISCAL				
Réintégrations				
Impôts et taxes non déductibles	731,00		-731,00	-100,00
695000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	731,00		-731,00	-100,00
Divers	57,00		-57,00	-100,00
Déductions				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉPENSES ART				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	4 874,76		4 874,76	
Déficits				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	4 874,76	0,00	4 874,76	

Annexe



Immobilisations - Amortissements

SASU A LA PAGODE D'OR

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 17/06/20

Devise d'édition

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial	19 000			19 000
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel	1 000			1 000
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	580			580

TOTAL GÉNÉRAL	20 580			20 580
---------------	--------	--	--	--------

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel	169	200		369
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				

TOTAL GÉNÉRAL	169	200		369
---------------	-----	-----	--	-----

Relevé des Provisions - Amortissements dérogatoires

SASU A LA PAGODE D'OR

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 17/06/20
Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
--------------------------------------	--	--	--	--

Prov. pour dépréciation sur immo.				
Prov. pour dépréc./stocks et en cours				
Prov. pour dépréciation sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL				
----------------------	--	--	--	--

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SASU A LA PAGODE D'OR 25 RUE DE LA CHARITE 38200 VIENNE	25 RUE DE LA CHARITE 38200 VIENNE
SIRET 93512872900019	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :
SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées	RESTAURANT	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28 %		Bénéfice imposable à 15 %	4 875	Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%								
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%					
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches								
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	☐	Pôle de compétitivité	☐	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐					
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	CIEL COMPTA EVOLUTION
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :		
Cabinet ATF AUDIT TAX FINANCIAL 107 AVENUE MAURICE THOREZ 94200 IVRY SUR SEINE Tél : 0153141244			
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :		
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 24042020 Lieu : VIENNE Qualité : PRESIDENTE Nom du signataire : M KIM YEAT DARAYA		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2020)

Si déposé néant, cochez la case ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e			
				f			
				g			
				h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j			
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)			

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	a titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8
M KIM YEAT Daraya PRESIDENT 16 RUE VICTOR HUGO 38200 VIENNE	100	2019	11 240				

J DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	15 586	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

**DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES
SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION
D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS**

*Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres
l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.*

EXERCICE OUVERT LE 01012019

ET CLOS LE 31122019

DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme)

ATTENTION : toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Adresse de la direction

Ancienne adresse en cas de changement

Société anonyme par actions simplifiée SASU

25 RUE DE LA CHARITE

38200 VIENNE

La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

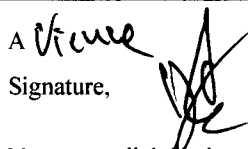
La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci-après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes,
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre),
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales,
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise,
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

Arrondis fiscaux : Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A 
Signature,
Nom et qualité du signataire

A LA PAGODE D'OR
le Restaurant Chinois, Japonais TEPAN YAKI
25 rue de la Charité - 38200 VIENNE
☎ 04 74 53 39 18
SIRET 835 128 729 00018

Les montants sont arrondis à l'euro le plus proche, explications au recto.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ASSOCIÉS	ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS
--	---

[illegible]

Si le nombre de cadres est insuffisant joindre un état de même modèle et reporter les totaux dans le dernier des cadres ci-dessus.

A LA PAGODE D'OR

SASU au capital de 1 000 Euros

25 RUE DE LA CHARITE

38200 VIENNE

R.C.S Vienne : 835 128 729

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2019

de la gérance à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

du 29 MAI 2020

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31-12-2019 (du 01-01-2019 au 31-12-2019) et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I - ACTIVITE DE LA SOCIÉTÉ

- **Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.**

Durant l'exercice clos le 31-12-2019, l'activité de la Société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires a été conforme aux prévisions

- **Evolution prévisible et perspectives d'avenir.**

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 01-01-2019 sont les suivants :

Recherche de clientèle par prospections, augmentation du chiffre d'affaires.

II - EXAMEN DES COMPTES ET RÉSULTATS.

Au cours de l'exercice clos le 31-12-2019, le chiffre d'affaires HT s'est élevé à 55 256 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 15 586 euros.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 4 505 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 52 527 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 4 875 euros.

Quant au résultat de l'exercice, il s'établit à 4 087 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice sont réparties plus détaillées comme suit :

Achat de marchandises [y compris droits de douane]	2 644
Variation de stock de marchandises	321
Achats de matières premières et approvisionnements	12 307
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]	(160)
Autres charges externes	16 937
Impôts, taxes et versements assimilés	188
Rémunérations du personnel	15 586
Charges sociales	4 505
Dotations aux amortissements	200
Dotations aux provisions	
Autres charges	
CHARGES D'EXPLOITATION	52 527

III - AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 4 087 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice de l'exercice aux comptes "Report à Nouveau".

« Report à Nouveau » pour un montant de 4 087 euros

IV - SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA SOCIETE

Nous vous présentons ci-après la situation des principaux postes des bilans clos le 31 décembre 2018 et 31 décembre 2019 :

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial	19 000		19 000	19 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 000	369	631	831
Immobilisations financières	580		580	580
ACTIF IMMOBILISÉ	20 580	369	20 211	20 411

Stocks de mat. premières et approv.	160		160	
Stocks de marchandises				321
Avances et acompt. versés sur comm.				
Créances clients et comptes rattachés	472		472	29
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	3 236		3 236	3 111
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	3 868		3 868	3 461

TOTAL GÉNÉRAL	24 448	369	24 079	23 872
----------------------	---------------	------------	---------------	---------------

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	100	
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 108	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	4 087	1 208
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	6 295	2 208

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
---	--	--

Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 891	3 688
Autres dettes	15 893	17 976
Produits constatés d'avance		
DETTES	17 785	21 664

TOTAL GÉNÉRAL	24 079	23 872
----------------------	---------------	---------------

V - RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été versée depuis la création de la société.

VI - DÉPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé présentent des charges non déductibles du résultat fiscal pour 57 euros, correspondant aux amendes et pénalités fiscales.

VII - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

En matière de recherche et de développement, nous n'avons pas eu d'action particulière

VIII - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 50 DE LA LOI SUR LES SOCIETES COMMERCIALES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

IX - REMUNERATION DE LA GERANCE

Nous soumettons à votre approbation la rémunération brute du président, M. KIM YEAT Daraya, pour 11 240 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, et ce indépendamment du remboursement sur justificatifs de ses frais de représentation, de mission et de déplacement.

Nous vous proposons aussi de bien vouloir renouveler sa rémunération.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

X - SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Depuis la clôture de cet exercice, il n'est pas survenu d'évènements jugés comme suffisamment importants pour devoir vous être signalés ou même être de nature à modifier les comptes proposés.

XI - PERSPECTIVES D'AVENIR

En ce qui concerne l'évolution prévisible, nous espérons une augmentation du chiffre d'affaires et l'amélioration de nos marges pour l'exercice 2020.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudriez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à VIENNE, le 29 mai 2020.

A LA PAGODE D'OR
Restaurant Chinois, Japonnais TEPAN YAKI
25 rue de la Charité - 38200 VIENNE
☎ 04 74 53 39 18
SIRET 835 128 729 00018

LA GERANCE



A LA PAGODE D'OR

SASU au capital de 1 000 Euros

25 RUE DE LA CHARITE

38200 VIENNE

R.C.S. Vienne : 835 128 729

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MAI 2020**

EXERCICE 2019

L'associé unique et président, **M. KIM YEAT Daraya**, société par actions simplifiée unipersonnelle **A LA PAGODE D'OR**, au capital de 1 000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune, s'est rendu au siège, afin de prendre des décisions sur l'exercice clos au 31-12-2019.

Il est appelé à prendre des décisions sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31-12-2019 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la présidence,
- Questions diverses,

Le Président dépose sur le bureau :

- le texte du projet des résolutions que se soumet,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31-12-2019,
- le rapport de gestion établi par la gérance,

L'associé unique présente les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, exercice du 01-01-2019 au 31-12-2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il se donne quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31-12-2019.

L'associé unique adopte cette résolution.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique constate et approuve que les comptes font apparaître un bénéfice de 4 087 euros, décide d'affecter de la manière suivante :

- au compte "Report à Nouveau":.....4 087 euros

L'associé unique adopte cette résolution.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique a constaté qu'il avait perçu une rémunération de 11 240 euros durant l'année clôturée le 31 décembre 2019.

L'associé unique renouvelle sa rémunération pour le nouvel exercice 2020.

Il sera remboursé, indépendamment, sur justificatifs, de ses frais de déplacement et de représentation.

L'associé unique adopte cette résolution.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs pour porter des copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'associé unique adopte cette résolution.

Le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

Fait à VIENNE, le 29 mai 2020.


A LA PAGODE D'OR
Restaurant Chinois, Japonnais TEPPAN YAKI
25 rue de la Charité - 38200 VIENNE
04 74 53 39 18
SIRET 835 128 729 00018